



ADHÉRER AU RÉSEAU DE GESTIONNAIRES DE MILIEUX HUMIDES SUR LE BASSIN DU VIAUR : UNE DÉMARCHE SIMPLE, GRATUITE ET VOLONTAIRE !

N'hésitez pas à contacter notre technicien !
Après une première visite, vous pourrez bénéficier d'un suivi de vos zones humides, de financement pour la mise en œuvre de travaux de restauration ou de gestion, être tenu-e informé-e des journées d'échanges organisées sur le territoire...

Pour plus d'informations

Clément DECAUX

**Cellule d'Assistance
Technique Zones Humides
Viaur**

75, route de Vors
12160 BARAQUEVILLE
05.65.71.12.63

contact@epage-viaur.com
epage-viaur.com



**Cellule d'Assistance
Technique Zones Humides**
Bassin du Viaur

La CATZH Viaur peut apporter à toutes et à tous des conseils en matière de gestion des zones humides, ainsi qu'une aide technique et financière pour la réalisation d'opérations favorables à la protection de ces milieux.



Avec le soutien financier de



*Et la participation des
intercommunalités
membres de l'EPAGE Viaur*

Des milieux d'intérêt majeur...

Comme leur nom semble l'indiquer, les zones humides sont avant tout caractérisées par la présence de l'eau, qu'elle soit libre ou captive, en permanence ou plus temporairement. Derrière cette description d'apparence assez simple se cache pourtant une multitude de milieux, assurant de nombreuses fonctionnalités et d'une importance primordiale pour les écosystèmes aquatiques comme pour les activités humaines.

... pourtant fortement menacés

Alors que l'exploitation souvent extensive des milieux humides avait depuis longtemps permis de trouver un équilibre entre économie et biodiversité, la situation a considérablement évolué au cours des dernières décennies. Progrès technologiques, politiques d'aménagement rural, projets d'infrastructures et d'urbanisation ont signé, souvent de manière drastique, la dégradation voire la disparition pure et simple de nombreux milieux humides.



Socio-économique

Elles sont le support de nombreux usages : l'agriculture (fauche et pâturage), la chasse, la pêche ...

Réservoir de biodiversité

Elles favorisent la diversification des habitats, aussi bien pour la flore que pour la faune (zone d'alimentation, de refuge et de reproduction). 50 % des oiseaux et 30 % des espèces de flore menacées dépendent des zones humides.

Hydraulique

Elles stockent et régulent les volumes des eaux et des écoulements, limitent le ruissellement, diminuent et étalent les pics des crues. Ce faisant, elles permettent l'infiltration de l'eau et participent activement à la recharge des nappes souterraines en hiver et assurent un certain volume d'eau disponible l'été.

Filtration & et régulation des cycles géochimiques

Les zones humides, et les conditions particulières liées à l'engorgement des sols, conduisent au stockage du carbone (cas des tourbières) mais aussi à la consommation de l'azote (par exemple les prairies humides). De plus, elles améliorent la qualité de l'eau en participant à la rétention et à la filtration de nombreuses substances.



Où sont les zones humides sur le bassin du Viaur ?

A l'échelle du bassin versant du Viaur, un inventaire réalisé entre 2013 et 2015 a permis de recenser près de 1400 hectares des milieux humides. Ces données sont continuellement mises à jour par l'EPAGE Viaur au fur et à mesure des sollicitations et visites de terrain.

Les zones humides se situent **majoritairement sur l'amont du bassin versant, sur le plateau du Lévézou**. Par exemple, on recense sur les sous bassins versants du Viaur amont et du Vioulou, soit environ 25% de la surface du bassin du Viaur, plus de 1100 ha de zones humides équivalant à près 80% des surfaces inventoriées.



Les zones humides du bassin du Viaur

Sur le bassin versant du Viaur, les milieux humides prennent diverses formes : tourbières, mégaphorbiaies, prairies humides, mares, boisements humides... A cette diversité de flore et d'habitats répond celle de la faune ; ainsi, ces milieux abritent de nombreuses espèces d'amphibiens, d'insectes, d'oiseaux et de mammifères, dont la présence va directement dépendre du maintien des zones humides.

Par ailleurs, ces milieux aux fonctionnalités particulières appellent des modes de gestion adaptés à leurs spécificités ainsi qu'aux usages qui en dépendent.



Tourbière sur le Lévézou

Prairie humide sur le Ségala



Pourquoi une CATZH Viaur ?

L'EPAGE Viaur œuvre en faveur de la protection et de la gestion des milieux humides depuis 2015, en complément de l'ensemble des opérations conduites à l'échelle du bassin versant du Viaur. Dans le cadre d'un programme d'actions dédié à la restauration des zones humides, un travail de structuration d'une Cellule d'Assistance Technique Zones Humide (CATZH) sur le Viaur a été conduit.

De cette manière, l'EPAGE Viaur est aujourd'hui identifié comme structure en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des usagers et gestionnaires des zones humides sur le territoire.



Vous êtes gestionnaire de zones humides ? Que vous soyez agriculteur·trice, une collectivité ou un particulier, la CATZH Viaur peut vous aider :

Si vous avez des questions concernant la gestion des zones humides



En vous assistant si des travaux s'avèrent nécessaires, avec un accompagnement technique, administratif et financier

En vous apportant des conseils techniques, au travers d'un diagnostic fonctionnel, écologique et agricole, assorti de propositions de gestion



En favorisant le partage d'expérience entre les gestionnaires des zones humides au travers de la constitution d'un réseau d'acteurs impliqués dans la gestion de ces milieux.



Difficultés d'entretien, d'accès, mauvaise valorisation par le pâturage ?

Aménagement d'un dispositif de franchissement stabilisé, de points d'abreuvement, ou encore adaptation des pratiques pastorales constituent des **solutions techniques souvent simples et peu contraignantes**.

Le diagnostic permet d'évaluer ensemble les solutions adaptées et de proposer des modalités d'accompagnement technique et financier.

